



GYM VOLONTAIRE SUPER FORME

FICHE D'INSCRIPTION ADULTES SAISON 2024/2025

(du 2/9/2024 au 27/6/2025)

GYM * BODY ZEN * PILATES * ZUMBA * GYM ADAPTÉE * YOGA

A remplir en lettres majuscules SVP :

FEMME HOMME Licencié saison 2023/2024 : OUI NON

NOM DE NAISSANCE : NOM D'USAGE :

PRENOM(S) : DATE DE NAISSANCE :

E-MAIL : NUMERO DE TELEPHONE :

ADRESSE :

VILLE : CODE POSTAL :

La fourniture de votre adresse e-mail permet l'envoi de la licence EPGV par voie dématérialisée.

PLANNING DES ACTIVITES DE LA SEMAINE

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
8h					
9h	** 9h00-10h00 Pilates / Ludivine	8h30-9h30 Body Zen / Justine		8h50-9h50 Gym Hommes / Justine	8h50-9h50 Gym / Justine
10h	9h15-10h15 Gym / Marie-Jo			9h55-10h55 Gym / Justine	9h55-10h55 Body Zen / Justine
11h	10h30-11h30 Yoga / Justine			11h00-12h00 Body Zen / Justine	11h00-12h00 Gym adaptée / Ludivine
12h					
14h 15h		14h00-15h00 Gym / Justine			
18h		18h00-19h00 Gym / Marie-Jo			18h00-19h00 Pilates / Ludivine
19h		18h30-19h30 Gym / Marie-Jo	19h05-20h05 Body Zen / Marie-Jo	19h00-20h00 Gym / Marie-Jo	19h00-20h00 Zumba / Ludivine
20h			20h10-21h10 Pilates / Marie-Jo		

▶ ** 9h00-10h00 Attention, le cours de Pilates du lundi matin a lieu dans la salle de danse

MERCI D'ENTOURER LE OU LES COURS QUI VOUS INTÉRESSENT DANS LE TABLEAU CI-DESSUS.

Pour rappel, votre inscription à ce(s) cours vaut pour la saison entière. Vous ne serez pas autorisé sur les autres cours.

COTISATION DE LA SAISON 2024/2025

Pour calculer ma cotisation annuelle, je reporte le montant correspondant à l'(aux) activité(s) choisie(s) dans la case correspondante

JE SUIS NOUVEL ADHERENT			
	cours / semaine		
Gym ou bodyzen	1 cours :	62,80 €	<input type="text"/>
Gym et/ou Bodyzen	2 cours :	122,80 €	<input type="text"/>
Gym et/ou Bodyzen	3 cours :	172,80 €	<input type="text"/>
Zumba	1 cours :	87,80 €	<input type="text"/>
Pilates*	1 cours :	162,80 €	<input type="text"/>
Yoga*	1 cours :	162,80 €	<input type="text"/>
Pilates / Yoga (cocher)	2 ^{ème} c. :	162,80 €	<input type="text"/>
A.P.A.* ou Gym adaptée	1 cours :	162,80 €	<input type="text"/>
	Licence FFEPGV	27.20 €	<input type="text"/>
Je calcule le TOTAL A PAYER <input type="text"/>			

J'ETAIS ADHERENT LA SAISON ECOULEE 2023/2024			
▶ JE BENEFICIE DE LA REMISE FIDELITE			
Gym ou bodyzen	62,80 €	- 10 €	= 52,80 <input type="text"/>
Gym et/ou Bodyzen	122,80 €	- 20 €	= 102,80 <input type="text"/>
Gym et/ou Bodyzen	172,80 €	- 30 €	= 142,80 <input type="text"/>
Zumba	87,80 €	- 10 €	= 77,80 <input type="text"/>
Pilates	162,80 €	- 20 €	= 142,80 <input type="text"/>
Yoga	162,80 €	- 20 €	= 142,80 <input type="text"/>
Pilates / Yoga (cocher)	162,80 €	- 20 €	= 142,80 <input type="text"/>
A.P.A. ou Gym adaptée	162,80 €	- 20 €	= 142,80 <input type="text"/>
	Licence FFEPGV		27.20 € <input type="text"/>
Je calcule le TOTAL A PAYER <input type="text"/>			

* Pilates, yoga, A.P.A. : ces cours sont limités à une moyenne de 15 personnes en présentiel

La licence prise dans une autre association EPGV peut être déduite, mais une copie doit nous être transmise.

Précisez le nom de l'association.....

Je joins mon règlement de par chèque à l'ordre de **GYM VOLONTAIRE SUPER FORME**

Paiement possible par 2 chèques de montants identiques.

Attestation de règlement (si votre comité d'entreprise vous offre une participation) OUI () NON ()

Elle vous sera adressée par mail dès l'enregistrement de votre licence.

INFORMATIONS SUR L'ADHESION ET LA LICENCE A LA FFEPGV

Certificat de non-contre-indication à la pratique sportive

Conformément à l'article L. 231-2 du code du sport, le certificat médical n'est plus demandé. Le majeur doit remettre une attestation confirmant qu'il a répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé (joint à la feuille d'inscription) et à défaut remettre un certificat médical datant de moins de 6 mois.

Assurance - Conformément à l'article L. 321-1 du Code du sport, la FFEPGV a conclu un contrat d'assurance (avec la MAIF) qui couvre les associations et les adhérents pour l'ensemble des activités mises en œuvre du 1^{er} septembre 2024 au 31 août 2025.

Le licencié est informé de l'intérêt que présente la souscription d'une assurance complémentaire de personne couvrant les dommages corporels auxquels sa pratique sportive peut l'exposer. Il peut souscrire ces garanties complémentaires auprès de l'assureur de son choix.

Statuts et Règlement intérieur - L'adhésion à l'association entraîne l'acceptation de l'ensemble des dispositions de ses statuts et de son règlement intérieur. Les statuts de GYM VOLONTAIRE SUPER FORME sont consultables auprès de l'association. Le règlement intérieur est systématiquement mailé aux adhérents avec la feuille d'inscription. **Il vous est demandé de confirmer votre engagement en cochant cette case.**

Je soussigné, atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur que je m'engage à respecter.

Date et signature du licencié

Fiche d'inscription complétée et signée () Attestation ou certificat médical () Paiement ()

ATTENTION : SEULS LES DOSSIERS COMPLETS SONT ACCEPTES

Partie gestion association.

Chèque n°

Banque

Montant

Date